

AVIS PUBLIC D'APPEL A CANDIDATURE : Fête des Tulipes

Samedi 12 avril 2025 (11h00 – 22h00) et dimanche 13 avril 2025 (11h00 – 18h00)
Parc de la Légion d'Honneur

Fiche d'inscription Foodtruck/Restauration

Nom de l'enseigne :

Nom du responsable :

Fonction :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

N° RCS/RM/SIRET :

Nom et numéro de portable de la personne référente présente sur place le jour J (si différente) :

.....

Thème traité sur le stand :

Texte de présentation de l'activité/produits (et joindre plaquette éventuellement) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Précisez dans quelle dimension votre stand a une pratique écoresponsable :

.....
.....
.....
.....

Fourchette de prix :

Puissance électrique utilisée en Watts :

Dimensions du véhicule (Longueur, largeur, hauteur) :

Je souhaite (*Cochez votre choix*) :

- Un emplacement sans électricité - 150€
- Un emplacement avec électricité - 200€
- Je souhaite éventuellement proposer des formules de dégustations OU des animations * :

Description :

.....

Documents officiels à joindre :

- Extrait de KBIS, ou d'inscription au répertoire des métiers, ou déclaration d'auto-entrepreneur, le document fourni datant de moins de 3 mois ;
- Carte professionnel commerçant non sédentaire ;
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (RC, incendie, vol et vandalisme) ;
- La déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - CERFA 13984*05 ;
- Une attestation de formation en hygiène alimentaire ;
- Des photos de vos produits, matériel et du véhicule ;
- Une copie de la carte grise et assurance du véhicule.

Fiche à renvoyer avant le 23 février 2025 accompagnée, de l'ensemble des pièces et de votre chèque à l'ordre du Trésor Public à :**

Ville de Saint-Denis
Direction du commerce
Appel à candidature « Fête des Tulipes 2025 »
Immeuble Saint Jean
BP 269 // 93 205 Saint-Denis Cedex

Contact : commerces@saintdenis.fr / Jerome.de-oliveira@saintdenis.fr

** Nous reviendrons vers vous pour parler de ce projet // s'il est accepté sachez que plusieurs conditions sont alors à respecter : **système de bons repas pour les équipes organisatrice + système de gobelets réutilisables.***

*** Les demandes seront traitées dans l'ordre de réception. Seule la réception du chèque garantit la confirmation de votre inscription. Les chèques seront encaissés à l'issue de la manifestation, sauf en cas d'annulation plus de 8 jours avant la fête.*

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus et contenus dans la fiche de présentation sont exacts.

Je m'engage à assurer les biens et matériels exposés pendant la Fête des Tulipes et à respecter les lieux et biens mis à ma disposition par la ville de Saint-Denis. La ville s'engage à organiser le gardiennage du parc durant la manifestation mais ne saurait être tenue responsable des dommages survenus à cette occasion.

Fait à :

SIGNATURE

précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet

Le :